

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois peuvent être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

annonces, la ligne, . . . 20 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

REMARQUE SUR LES AGENCES
Du droit de réimpression, la publication des insertions reçues et refusées, sans résiliation dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiés doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A SAUMUR,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
Sauf erreur, 30 fr.
Poste 1
55 fr.
18
10
On s'abonne à SAUMUR, au Bureau du Journal, en envoyant un mandat sur le poste, ou par les libraires.

SAUMUR, 4 OCTOBRE 1886

LA QUESTION ROMAINE

Un hiver dernier, je me promenais sur les terrasses du Pincio, en compagnie d'un vieux journaliste français qui suit depuis plus de vingt-cinq ans la fortune politique de la nouvelle Italie. Correspondant de ces journaux les plus importants de France, il a habité successivement Turin, Venise et Rome aux mêmes époques que le gouvernement italien, et ses relations assez nombreuses avec Cavour et les autres ministres de Victor-Emmanuel lui ont permis d'appréhender bien des choses sur les événements qui se sont passés en Italie depuis plus d'un demi-siècle.

Vous causions de Rome, du Pape, du roi par suite, de cette fameuse question romaine: « Voyez-vous, me dit-il tout à coup, la révolution italienne est uniquement l'œuvre de sociétés secrètes. Victor-Emmanuel n'ont été dans la difficile et hardie mission de l'unité nationale que les douze instruments de la Franc-Maçonnerie. » Les attaches de mon interlocuteur avec l'Église officielle, je ne pus m'empêcher de lui faire la surprise que j'éprouvais devant cette affirmation sortie d'une telle bouche. Mon ami me donna alors des preuves évidentes de l'exactitude de ce qu'il avait dit, et nul ne pourrait nier l'intervention officielle — quelquefois manifeste — des sociétés secrètes dans la politique agressive de l'Italie contre la Papauté.

Il se fit à son programme: *Ecrasons l'infamie* la franc-maçonnerie a dirigé contre le Pape et le pouvoir temporel des pontifes romains les appétits ambitieux d'un monarque. En favorisant les projets de Victor-Emmanuel, elle n'a fait de ce prince, qui n'aurait pu être un héros, qu'un envahisseur de l'Italie.

Il y a quinze ans que l'œuvre de la franc-maçonnerie a reçu son digne couronnement par l'incorporation de ce qui restait, avant l'annexion, des États pontificaux. A quoi cela a-t-

il servi? L'unité italienne en est-elle plus solide? Le prestige de l'Italie plus grand? Mais non, et la protestation invariable, persistante, de la Papauté qui, depuis 1870, stigmatise les spoliateurs, empêche ces derniers de jouir à l'aïse de leur conquête.

« Nous sentons qu'à Rome nous ne sommes pas chez nous », s'est écrié un des députés italiens. On a voulu faire de la Ville Eternelle une capitale semblable à toutes les autres. On a détruit des sanctuaires, ces vieux vestiges du passé, même des monuments de l'antiquité romaine, pour percer des boulevards, ouvrir des rues; en un mot, on s'est efforcé d'*hausmanniser* Rome, et malgré ses transformations vandalesques, la ville des Papes est toujours restée la cité sainte, portant sur son front, malgré la hache des démolisseurs, l'empreinte majestueuse et royale de sa divine beauté.

On a chassé les moines de leurs couvents pour y installer les soldats piémontais; les libraires regorgent de livres dépravés; les brasseries de femmes pullulent et deviennent comme autant de gouffres terribles où vont s'engloutir la santé et la fortune des jeunes patriciens romains, trop avides de mener ce qu'on est convenu d'appeler *la vie à grand train*.

En se faisant ainsi le complice — pour ne pas dire le propagateur — de tous ces moyens puissants de haute et savante corruption, le gouvernement italien ne fait qu'obéir au mot d'ordre donné par la franc-maçonnerie.

Afin d'éloigner le peuple des églises, afin d'amener insensiblement les masses à une complète indifférence religieuse et les forcer ainsi à se désintéresser de plus en plus de la situation pénible où se trouve la Papauté, il fallait nécessairement flatter les instincts mauvais de la populace et lui offrir, à pleines mains, les plaisirs défendus dont elle avait été sevrée depuis si longtemps.

A côté de la démoralisation matérielle, il y a la démoralisation spirituelle. Le peuple romain a en lui, poussés jusqu'à l'excès, de très vifs sentiments religieux. Ces sentiments vont même jusqu'à la superstition la plus exagérée.

Qu'a fait la franc-maçonnerie devant ce vigoureux tempérament religieux des Romains? Ne pouvant l'anéantir d'un coup, elle a essayé de l'amoindrir petit à petit par la propagande dissolvante des doctrines protestantes.

Rome regorge de temples luthériens, calvinistes, anglicans et vaudois. Il s'est même formé une église nationale italienne, dans le genre de celle rêvée pour la France par Châtel et le P. Loyson. Le Quirinal donne toutes ses sympathies à cette dernière institution et encourage les prêtres apostats dans leur rébellion contre le Saint-Siège. Vous vous étonnez peut-être de ce que la cour elle-même prenne part d'une manière si ostensible à la guerre faite à la Papauté. C'est que malheureusement la franc-maçonnerie règne au Quirinal et tient sous sa domination tyrannique le monarque, qui subit, comme son père, les inévitables conséquences du pacte par lequel la monarchie de Savoie a volontairement aliéné sa liberté entre les mains de la franc-maçonnerie, ne réclamant pour elle-même que le triste honneur de couvrir de son nom et de sa couronne les tristes épopées de l'unité italienne.

A l'heure où je vous écrivais, il règne en Italie une agitation anti-cléricale menée par les francs-maçons et dirigée surtout contre le Vatican. Deux ministres appartenant aux Loges, le F. Grimaldi et le F. Tajani, ont commencé à ouvrir cette nouvelle ère d'agitation anti-religieuse. Le premier de ces dévoués collaborateurs a poussé le cri de guerre: « Le Pape, c'est l'ennemi d'hier, d'aujourd'hui et de demain! » Cette parole a été pour l'Italie ce que le fameux mot de Gambetta: « Le cléricalisme, voilà l'ennemi! » a été pour la France. Aussitôt les sociétés secrètes se sont mises en mouvement, les journaux libéraux ont excité les populations à s'enrôler pour cette « guerre sacrée ». C'est ainsi que s'exprime le *Diritto*, journal socialiste et maçonnique par excellence: « Dans cette campagne sacrée, nous voudrions voir enrôlés, sans distinction de nuances politiques, tous les libéraux de l'Italie. Nous devons livrer la bataille, tous,

d'un commun accord, sans en exclure le gouvernement, auquel il convient de prêter aide en l'excitant à agir. »

Le *Fanfulla*, organe favori et officiel du Quirinal, précise davantage le caractère que doit revêtir cette agitation de l'opinion publique: « Considérant les tendances envahissantes qui dominent au Vatican, et sauf, ajoute-t-il hypocritement, le respect dû au chef de l'Eglise, je baptiserai l'ennemi du nom que lui a imposé Gladstone: *le Vaticanisme*. C'est une parole à large extension; elle comprend la soif anxieuse du pouvoir temporel, les nouvelles fioraisons jésuitiques; en un mot, tout ce qui est négation de la libre italoité. Guerre donc au Vaticanisme! »

Vous voyez comme l'influence maçonnique est puissante au Quirinal. On se voit maintenant à quoi s'en tenir sur la sincérité de cette *loi des garanties* qui devait sauvegarder le respect et l'indépendance dus à la Papauté.

L'hypocrisie des spoliateurs du Pape est enfin visible. Lorsqu'ils sont venus à Rome, ce n'était pas pour le seul but de consolider l'œuvre laborieuse de l'Unité italienne, c'était surtout pour atteindre la Papauté au cœur même de son empire et chercher à la tuer. Aujourd'hui que la nécessité s'impose pour l'Italie officielle de prendre une initiative dans la politique européenne et, par conséquent, d'assurer sa grandeur, elle veut, à tout prix, s'affranchir de ces grosses difficultés soulevées par la présence de la Papauté dans un pays qu'elle croit à elle, parce qu'elle l'a conquis par la violence et la trahison. Le gouvernement sent très bien, comme je vous le disais l'autre jour, que la question romaine, se redressant plus vivante que jamais, au moment où on la croyait morte pour toujours, entrave la marche ascensionnelle des ambitions italiennes vers un rôle politique plus en relief.

La Franc-Maçonnerie, qui voit l'œuvre qu'elle a patronnée mise en péril par la force du Vatican, veut en finir avec « l'ennemi commun » et sonne la guerre — une guerre à outrance — contre le « Vaticanisme. »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MA TANTE GIRON

Par René BAZIN

XIV
Il était huit heures du matin. Le galop d'un cheval dans la cour de la Cerisière, fit aboyer le chien et paraitre deux personnes aux portes.
— La Françoise! cria la fille de basse-cour.
— Oui, dit M^{lle} de Seigny, ce pauvre Cab!
— Où est-il? demanda la piqueuse du baron Jacques.
— Cab qui boitait toujours. Il sauta à terre et, tenant son cheval par la bride, s'avança vers la jeune fille. Une lettre sortait à demi de la poche de sa veste de velours. Il la prit, et la regarda.
— La lettre est pour ma tante, dit-elle. Berthe, va chercher ma tante: elle est à la litière.
— La Françoise examinait curieusement les bâtiments de la Cerisière, le seul château qu'il ne trouvait pas dans un rayon de quinze lieues autour de Saumur: les toits longs des servitudes, aux murs blancs, la cour mal pavée, où des vols de

pigeons, des bandes de canards et de dindes se promenaient au milieu de véritables buissons de mauve, une tête d'homme ou de femme apparaissant à droite ou à gauche par une fenêtre basse, par une lucarne de grenier, et disparaissant presque aussitôt. Il y avait de vagues chuchotements derrière les portes.

— Ou ne voit donc guère de monde ici? pensait la Françoise. Ils ont l'air tout ébahis.

Il jeta aussi de temps en temps un coup d'œil sur la jeune châtelaine, ayant entendu dire, dans le pays, que son maître ferait bien de l'épouser. Et vraiment il approuvait le choix, et se disait mentalement:

— S'ils se marient tous deux, la Françoise restera à leur service.

— Toujours boiteux, ce pauvre Cab? demanda Marthe.

— Oui, mademoiselle, pour la vie, et monsieur me l'a donné. Il en a acheté un autre qu'il appelle d'un drôle de nom: Fri... Fri... non, Fragonard.

— Ah! vraiment, fit-elle, Fragonard?

— Mademoiselle trouve ce nom-là joli; je le vois bien. Moi, j'aime mieux Cab. Quelle bonne bête, et quel dommage quelle soit boiteuse! Je ne comprends guère M. le baron.

— Pourquoi donc, la Françoise?

— Les premiers jours, monsieur paraissait triste de l'accident; je comprenais ça, car je l'étais aussi. Eh bien, ce matin, comme je m'allais Cab, dans l'écurie, il m'a dit: « Tu vois bien que Cab ne guérira jamais. — M'est avis, en effet, monsieur Jacques. — On m'en offrirait mille écus que je ne le vendrais pas. — Oh! monsieur Jacques, il n'y a guère de chance qu'on vous en offre à ce prix-là. — Tu n'as pas idée, François, monsieur m'appelle François, chez nous. — combien je suis content que cet accident soit arrivé. Je l'aime mieux qu'avant, ce pauvre Cab. — Moi, mademoiselle, je ne comprends pas M. le baron, car enfin, un cheval boiteux... »

Elle comprenait bien, elle, la petite Marthe de Seigny, et si M^{lle} d'Houllins n'était venue l'interrompre, elle eût certainement continué la conversation avec le naïf la Françoise.

— Vous avez une lettre pour moi? dit la jeune demoiselle, qui arrivait en trottant d'une allure de chatte maigre.

— Voici, mademoiselle.

— De votre maître, ajouta-t-elle, dans les notes hautes de sa voix, de M. le baron de Lucé... C'est bien de l'honneur, bien de l'honneur qu'il me fait: attendez là.

Elle se faufila dans le corridor, en passant à côté de Marthe qui, demeurée sur le seuil, appela la fille de basse-cour.

— Victoire, dit-elle, vous donnerez un verre de cidre à la Françoise et un picotin à Cab.

Puis elle alla retrouver sa tante.

M^{lle} d'Houllins arpentait le salon, la lettre à la main. Ses doigts froissaient le papier. Par-dessous ses lunettes, elle y jetait des regards peu tendres, et ses lèvres pincées murmuraient quelque chose d'inintelligible. Après avoir fait deux ou trois tours, sans paraître s'apercevoir que Marthe était là, elle s'arrêta devant elle, et, croisant les bras:

— Croirais-tu que ce jeune-là a eu l'audace de m'envoyer une invitation? Tiens, lis, ma chère, lis: le billet n'est pas long.

La jeune fille prit la lettre des mains de sa tante, et lut ceci:

« La Ba-se-Rivière, 3 juin.
« Le baron de Lucé fera pêche demain dans la Fosse aux Perches. Il serait heureux si mademoiselle d'Houllins, au double titre de voisine et de riveraine, voulait bien lui faire l'honneur d'assister à la pêche. »

M^{lle} d'Houllins se trouvait fort embarrassée. Elle gardait encore rancune à son voisin du ridicule qu'elle s'était elle-même attiré par sa conduite envers lui, suivant l'usage ordinaire, qui est d'en vouloir à autrui des sottises qu'on commet soi-même. Un peu trop jeune pour apprécier à sa valeur la merveilleuse recette de sa tante, Jacques de Lucé ne s'était pas fait faute de raconter sa première visite à M^{lle} d'Houllins.

Réussira-t-elle dans cette lutte suprême ? Nous en doutons fort, car la Papauté est plus puissante encore qu'on ne le croit, et elle sait trouver, dans la certitude d'un triomphe dont elle a la promesse, le courage de résister et d'attendre.

Le *Moniteur de Rome*, journal officieux du Vatican, dit au sujet de cette nouvelle persécution religieuse en Italie, que la Papauté ne s'en effraie point :

« A travers la lutte de dix-neuf siècles, elle a appris deux grandes choses : la patience courageuse et la confiance dans ses destinées immortelles. Elle laisse passer ces flots irrités, selon le mot dédaigneusement fier de Dante, *Guarda e passa*. Elle a des raisons d'autant plus fortes d'espérer que cette lutte est sans raison.

» Au point de vue catholique général, cette lutte serait le prodrome de la victoire, car nos adversaires donneraient raison à ceux qui disaient : l'Italie officielle est l'ennemie irréconciliable de la Papauté. Celle-ci peut-elle vivre sous la dépendance de celle-là ? »

Comme vous le voyez, la solution de la question romaine est inévitable. Je me propose d'apporter encore d'autres preuves en faveur de la thèse que j'expose, pour montrer combien est intolérable la situation créée par la Révolution italienne au Pape dans la nouvelle capitale de l'Italie. (*Moniteur*.)

Chronique générale.

M. de Freycinet a de nouveau péroré à Montpellier. Nous passerons les réceptions, les allocutions, les promenades qui sont les mêmes pour tous les ministres et qui n'ont offert aucun incident. On a demandé au président du Conseil l'épuration des fonctionnaires dans une pétition curieuse. C'est M. Rouzier-Jolly, vice-président du Conseil général, qui l'a remise à M. de Freycinet. Voici quelques passages de cet étonnant document :

« Dans le but de paralyser les excellentes intentions et la bonne volonté du Conseil général, la réaction s'étudie et se livre à un travail d'embûches, travail incessant pour surprendre votre vigilance et celle de vos collaborateurs. Ces agissements, manœuvres dans l'ombre, ne peuvent produire des effets dans les actes publics qui relèvent du législateur.

» Ils s'exercent principalement en glissant, parmi les nombreux documents soumis chaque jour à vos signatures, certaines nominations notoirement malheureuses dans le choix du personnel des fonctionnaires de l'État. C'est ainsi, monsieur le président du Conseil, que vous arrivez dans notre département, un mois et demi après que nous avons été profondément émotionnés et attristés par une nomination tellement surprenante qu'elle se défilait parmi nous comme un véritable scandale. Veuillez excuser la crudité du mot ; il est exact. Daignez en juger. »

Le ministre a répondu d'une façon éva-

L'histoire avait eu du succès. Bubuse était devenu légendaire, et le lièvre, cause innocente de tant de bruit, coup de fusil, querelle et procès, courait encore de temps en temps dans les conversations des châtelains des environs.

M^{lle} d'Houllins savait tout cela. L'édit de lire moqueur qu'elle avait provoqué bourdonnait encore à ses oreilles. Aller à la Basse-Rivière sans avoir reçu d'excuses, se retrouver face à face avec Jacques de Lucé, et chez lui, elle ne pouvait s'y résoudre. D'un autre côté, refuser une invitation, prolonger la crise, c'était maladroite : elle le sentait.

Marthe se trouvait prise pour arbitre.

Avec cet instinct diplomatique dont les femmes sont douées dès leur enfance, et qui est cause de tant de merveilleux dénouements autour d'elles, la jeune fille avait deviné le problème à résoudre, et tenait déjà la solution.

— Eh bien, ma tante, fit-elle d'un ton indifférent, c'est une avance.

— Une avance bien légère, après son inqualifiable conduite !

— Comment voulez-vous qu'il fasse mieux ? Il n'aura pas osé venir lui-même ici, de crainte de vous paraître audacieux. Il vous écrit. L'attention est aimable ; les termes sont très polis ; vraiment, cette lettre ne peut vous offenser.

— Elle ne m'offense pas non plus. Mais l'invita-

sive et dans son discours il n'y a pas fait allusion ; aussi on est furieux, à Montpellier, dans le groupe des pétitionnaires.

M. le président du conseil est arrivé à Bordeaux, en bonne santé. Il était entré à Toulouse au bruit du canon ; c'est au bruit du tonnerre qu'il a fait son entrée dans la bonne ville de Bordeaux.

Des ordres avaient été donnés pour éviter toute manifestation dans les gares où s'arrêtait le train présidentiel ; l'accès en avait été interdit aux curieux et la consigne a été scrupuleusement observée, même à Montauban, ce qui a beaucoup surpris ; on s'attendait à voir violer la consigne, on espérait des acclamations nouvelles. Les Montalbanais sont restés chez eux.

Le long de la route, il n'y a eu que des petits compliments sans importance. M. le préfet de Carcassonne a été présenter ses excuses, pour les scènes qui ont troublé son chef-lieu. Il y a lieu de croire qu'elles ont été acceptées. M. Pointu ne sera pas révoqué pour cette fois.

Tous les ministres voyagent ; nous ne pouvons pas les suivre dans leurs pérégrinations sur tous les points du territoire. M. Goblet et M. Lockroy ont visité Cluses et Voiron, M. Aube a porté son éloquence dans l'Ouest et il continue à prononcer des discours sans la moindre importance du reste. M. de Freycinet a passé une partie de la journée de samedi à échanger des compliments officiels et des poignées de mains ; hier soir, nouveau discours.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Samedi, la commission du budget a voté le principe de l'impôt sur le revenu par 12 voix contre 5.

Ont voté pour : MM. Dreyfus, Simyan, Bizarelli, de Hérédia, Salis, Clémenceau, Laguerre, Proust, Viette, Lefèvre, Wilson et Prével.

Ont voté contre : MM. Gomot, Blandin, Le Guay, Saint-Prix et Gerville-Réache. MM. Henry Maret et Yves Guyot se sont abstenus.

GALIEN ET HIPPOCRATE.

Le différend entre le gouvernement Hova et notre résident à Tananarive est-il arrangé ? Galien-Freycinet dit non, puisqu'il nous a annoncé dans son capitole de Toulouse de nouveaux sacrifices à faire. Mais un Hippocrate de la Paix dit oui, se fondant sur ce qu'une dépêche de Madagascar dit que « le premier ministre Hova s'est soumis aux exigences formulées dans l'ultimatum de M. Le Myre de Villers ». Faut-il croire Galien, faut-il croire Hippocrate ? Nous attendons, espérant, sans trop y compter, que ce dernier aura raison.

P. S. — Une dernière dépêche déclare que c'est décidément Galien-Freycinet qui avait raison :

« Il n'est, dit cette dépêche, intervenu aucun arrangement proprement dit.

tion est inacceptable : me rendre seule chez lui, c'est au-dessus de mes forces ; m'y rendre avec toi, c'est impossible.

Marthe resta quelque temps silencieuse, relisant la lettre qu'elle savait par cœur. Puis elle dit : — Aller chez lui, peut-être... mais il y aurait un moyen.

— Et quel moyen trouvez-vous donc dans votre petite tête, mademoiselle, puisque moi je n'en ai pas trouvé ?

— Voyez, ma tante... M. de Lucé vous traite de voisine et de riveraine. Eh bien, comme riveraine...

— Tiens, tiens ; accepter comme riveraine ? Assister à la pêche sur nos terres et sans fouler les siennes ? Voilà une idée.

— Il me semble, en effet, que cela concilie tout.

— Oui, vraiment ; une vraie trouvaille que tu as faite là.

— C'est pour une heure, ma tante.

— Puisque nous serons chez nous, je t'emmène, petite. Seulement, je m'ennuierais trop.

— Comme vous voudrez, répondit Marthe négligemment.

La partie était gagnée.

(A suivre.)

» Tout ce que l'on peut affirmer c'est qu'il existe une détente qui peut permettre d'espérer que le respect de nos droits sera observé par les Malgaches, sans qu'il y ait lieu de recourir à des moyens coercitifs. »

La dépêche reçue par le ministre des affaires étrangères porte la date de Zanzibar, 4^e octobre, mais on ignore quand elle est partie de Tamatave.

Nous lisons dans le *Cri du Peuple* :

« Est-il vrai que quatre imprimeries importantes de Paris ont été forcées de congédier leurs ouvriers, les travaux que ces imprimeries exécutaient ordinairement pour le compte de l'État leur ayant été enlevés ? »

« Est-il vrai que ces travaux ont été donnés à une imprimerie que M. Wilson, gendre du père Grévy, vient de fonder à Dijon, sous la raison sociale Ch... ? »

Les personnes bien intentionnées pensent que M. Wilson ne fonde tant d'imprimeries et de journaux que pour en faire ensuite don à quelque grande institution républicaine.

Il veut tâcher d'imiter le duc d'Aumale.

ÉTRANGER

La question bulgare s'embrouille de plus en plus. Le général Kaulbars fait connaître aux Bulgares les volontés du gouvernement russe et il n'y va pas par quatre chemins.

« Le temps des paroles et des manifestations vides est passé, dit la note du général, le czar attend des faits. »

Puis le général reproche durement aux Bulgares leur conduite passée, par exemple la destruction du drapeau du régiment qui renversa le prince Alexandre.

Ni le prince de Battemberg, ni aucun de ses frères ne pourra, sous aucun prétexte, remonter sur le trône de Bulgarie.

La réunion de la grande Assemblée ne peut avoir lieu qu'à la suite d'élections effectuées librement et en dehors de toute pression, — sauf la pression russe, bien entendu.

Nous considérons donc comme indispensable et nous exigeons, ajoute la note, que l'état de siège soit levé, que les officiers qui ont pris part à la révolution soient relâchés immédiatement et que le délai entre la levée de l'état de siège et l'élection soit de deux mois.

Bref, la Note somme la Bulgarie de s'unir étroitement à la Russie et « de préparer ainsi à son jeune gouvernement un terrain expurgé de tous miasmes ».

Voilà qui va bien. Mais des miasmes s'élèvent en Hongrie et se répandent au loin. L'autre jour, le chef du ministère hongrois, M. Tisza, interpellé à la Chambre par les principaux magnats, a fait d'une voix très ferme la déclaration suivante :

« Le gouvernement n'avait aucune connaissance antérieure de la déposition projetée et de la conjuration tramée contre le prince de Bulgarie.

» En outre, le gouvernement n'avait nullement prévu les événements ultérieurs, tout en étant surpris que le prince considérât la couronne comme un siège du czar et qu'il laissât dépendre de la volonté du czar de rester sur le trône ou de le quitter.

» Il n'existe pas d'arrangement entre les puissances pour une division de leurs intérêts dans la péninsule des Balkans. La Hongrie veut maintenir l'indépendance individuelle des États des Balkans, sans se laisser entraîner par l'envie de conquêtes, et saura empêcher le protectorat d'une puissance quelconque.

» Notre alliance avec l'Allemagne, ajoute M. Tisza, repose toujours sur les mêmes bases qui nous servent à maintenir la paix. »

Les journaux anglais triomphent de cet antagonisme entre la Hongrie et la Russie. On peut être sûr qu'ils ne feront rien pour dissiper les « miasmes ».

M. de Freycinet avait-il connaissance des dispositions de la Hongrie, quand il disait à Toulouse :

« La France veut une paix qui ne coûte rien à sa dignité et qui n'exige le sacrifice d'aucun de ses droits... Elle n'entend pas abdiquer son rang de grande puissance... Là où notre situation de grande puissance peut se trouver atteinte, nous devons nous affirmer hautement. Enfin, si notre sécurité ou

notre honneur l'exigeait, nous devons être prêts aux DERNIERS SACRIFICES. »

Que signifie cet air de bravoure ?

LE GÉNÉRAL KAULBARS A SOFIA

Une délégation bulgare, ayant à sa tête deux députés, MM. Voultchiff et Kassaroff, a été trouver le général Kaulbars. M. Voultchiff a déclaré que le peuple bulgare a été profondément dévoué au czar, mais que l'état des affaires était tel que la nomination d'un nouveau prince, dans le délai le plus rapide, était d'un intérêt capital.

Le général Kaulbars a répondu que l'élection du prince n'était pas une affaire bulgare, mais internationale, et que le choix du prince n'étant pas fait et ne pouvant pas être fait de si tôt, l'assemblée ne devait se réunir qu'au mois de novembre. Il a déclaré nettement que jamais le prince Alexandre ou un membre de sa famille ne reviendra en Bulgarie.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Times* que le czar n'a encore choisi aucun candidat pour le trône bulgare.

On croit cependant que le prince d'Oldenbourg est celui qui a le plus de chances, mais il ne paraît pas très disposé à accepter ce poste, à moins qu'il n'y soit forcé.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, 2 octobre.

Nos rentes sont maintenues aux environs de leurs cours précédents : 3 0/0, 82.50 ; 4 1/2 0/0, 110.40.

Les obligations foncières du Crédit Foncier, emprunt de 1885, sont en arrière des Communales 1880. Aucune valeur française à lots n'est à un prix aussi bas, et, cependant, il y a un tirage tous les deux mois ; le prochain tirage aura lieu le 5 novembre. Les actions sont à 1,395 et 1,397, avec tendance à s'établir au cours de 1,400.

L'action de la Société Générale consolide les cours qu'elle a acquis dans les dernières semaines. On est à 470 et 475. On ne tardera pas à arriver au pair. Un acompte de 6.25 sur le dividende est mis en paiement depuis le 1^{er} octobre.

La Banque d'Escompte est demandée de 503 à 510. Elle se maintient avec beaucoup de fermeté au-dessus du pair, tout en obéissant aux indications générales du marché. On doit s'attendre à des cours bien supérieurs et mieux en rapport avec l'excellente situation de l'établissement.

La Société de Dépôts et Comptes Courants est établie à 600. Le titre a été donc net 225 fr. Un acompte sur le dividende de 1886 sera payé suivant l'usage à partir du mois de novembre prochain. Cet acompte a été fixé à 7 fr. 50. Le dividende de l'exercice fait ressortir le placement à 7 0/0.

Il se produit à 185 francs des ventes sur le Bon privilège de l'Assurance Financière. Ce titre est des plus oléatoires. La Société elle-même le reconstruit puisqu'elle crée des caisses syndicales pour les diverses combinaisons qu'elle présente au public. Le Bon privilège est une mauvaise valeur, sans privilège d'aucune sorte.

L'action de Panama se tient de 385 à 390. L'attention des capitalistes se porte sur l'obligation nouvelle 6 0/0 remboursable à 1,000 francs et qu'on peut obtenir à 420. Le premier tirage a lieu le 15 octobre courant.

Marché lourd sur les actions du Crédit Lyonnais. On n'a pas pu, malgré des efforts trop épuisés, franchir le cours de 340. Ce prix est d'ailleurs beaucoup trop élevé, rien ne justifie une prime de 40 francs dans la situation de la société et avec les embarras que peuvent donner à l'établissement certaines affaires dont il a le patronage.

Les actions de nos chemins de fer sont bien tenues. Les obligations sont en progrès.

Nouvelles militaires.

Le ministre de la guerre se propose de visiter prochainement nos manufactures d'armes : Tulle, Châtelleraut, etc.

LES FASTES DE L'ARMÉE

Le général Boulanger se propose de faire exécuter, pour chacun de nos régiments, un tableau signé de l'un de nos peintres renommés et représentant le haut fait particulier à chacun de ces régiments.

M. Turquet, désireux de s'associer à l'entreprise, a demandé de prendre les dix premiers de ces tableaux au compte du ministère des beaux-arts.

Ces dix tableaux ont été distribués à MM. Protais, Berné-Bellecour, Dupray, Le Blanc, Lewis-Brown, Delahaye, Renard, Artaud, Aimé Morot et Sergent.

M. Protais a mission, paraît-il, d'exécuter un épisode de la guerre de Crimée ; M. Dupray doit représenter le fait d'armes de 18^e dragons ; M. Delahaye aura à peindre un des épisodes de la bataille de Magrango ; M. Aimé Morot, la charge du 3^e régiment rassiars à Wörth ; M. Lewis-Brown dira la belle conduite du 11^e chasseurs à Hohenlinden ; quant à M. Sergent, il a mission d'im-

un des hauts faits d'arme du 3^e régiment des chasseurs d'Afrique. Les tableaux figureront, assurément, au prochain Salon.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Tramways saumurois

communiquent au sujet de cette entreprise renseignements qui peuvent intéresser les saumurois.

MM. Jolibois et C^{ie} doivent à M. Sillé, ancien associé de M. Mon- tprentreprise des travaux à exécuter la mise en exploitation des lignes du tramway saumurois.

Cette concession est subordonnée aux conditions d'une expertise et d'une sentence arbitrale confiées à M. de Pertin, ingénieur à Saumur, et Alphonse Guillon, ingénieur à Saumur.

Les arbitres n'ont pas encore fait connaître leur décision aux parties, le rapport est clos depuis hier à Paris.

Le tout ce remue-ménage et ces déplacements de rails auxquels nous assistons pendant quelques jours ne sauraient prouver, au présent du moins, aucune reprise des travaux.

Il nous nous raison, dernièrement, de ces réserves? Avec ce déplacement de rails y aura un peu plus de casse-cou, mais la Bilange et rues d'Orléans et de la Paix; mais l'autorité souffrira en tout cela sans sourcilier.

SERVICE MUNICIPAL DES EAUX DE SAUMUR

M. Guillon nous prie de répondre en réponse aux nombreuses demandes qu'il nous adresse depuis quelque temps au sujet de modifications que ces Messieurs ont introduites dans le nouveau service des eaux de Saumur.

Le public se préoccupe surtout du tarif des abonnements, du prix et du mode de délivrance de la Loire aux habitants ne peuvent être modifiés qu'après une expérimentation de six mois au moins de l'ancien règlement et de détails multiples du service.

Les nouveaux concessionnaires de la ville ont en mesure de proposer au 4^e janvier un tarif établi sur des bases nouvelles et qui réalisera sur le régime actuel de véritables améliorations.

École de Cavalerie de Saumur.

Les aides-vétérinaires stagiaires ont application du décret du 14 janvier (article 2) et par décision ministérielle du 1^{er} septembre 1886, ont été nommés aides-vétérinaires stagiaires à l'École d'application de cavalerie, pour prendre rang du 1^{er} octobre 1886, les vingt vétérinaires suivants, savoir :

- MM. 1. Tondeur (Henri). 2. Bernasconi (Amand). 3. Delacroix (François). 4. Berteloot (Jules). 5. Dessionville (Charles). 6. Prunier (Jean). 7. Bernard (Jules). 8. Charon (Amédée). 9. Chobaut (Gustave). 10. Montmartin (Alban). 11. Serrat (Antony). 12. Bélier (Philippe). 13. Plouvier (Justin). 14. Bich (Jean). 15. Machenaud (Daniel). 16. Meyraux (Joseph). 17. Barraud (Prosper). 18. Damauro (Paul). 19. Lang (Marx). 20. Camus (Augustin).

M. Hanashima, officier de l'armée japonaise, qui était venu, il y a deux ans, suivre l'École de cavalerie le cours des sous-officiers, est revenu cette année à Saumur pour suivre celui des lieutenants.

Le ministre de la guerre vient de donner son approbation au général L'Hôte de lui adresser un résumé de toutes les instructions qu'il a données et fait pratiquer aux deux divisions qui ont pris part aux manœuvres du camp de Châlons de cette année. Ces instructions seront publiées par le *Journal militaire officiel*, afin d'être ainsi portées à la connaissance de tous les officiers de cavalerie.

» Cette décision, à laquelle nous applaudissons vivement, nous dit assez combien le ministre a su apprécier la haute valeur des doctrines émises par le général-directeur. »

BLESSÉ PAR UN OMNIBUS
Hier soir, vers 9 heures, un omnibus conduit par M. Rousset, cocher chez M. Dalbavie, rentrait à la remise, revenant de la gare d'Orléans. Arrivé rue du Portail-Louis, en face le grand café de la Paix, deux hommes, complètement ivres, se tenaient bras dessus bras dessous et chantaient :

En revenant de Suresnes, J'avais mon pompon.

L'omnibus allait d'une allure modérée, et le cocher, apercevant d'assez loin nos deux ivrognes, avait crié plusieurs fois et très fort : gare! gare! Ceux-ci ne firent aucune attention aux avertissements et continuèrent à chanter. L'omnibus avançait toujours, et le cocher ne criait que de plus belle. Bon nombre de consommateurs du café de la Paix, dont plusieurs officiers, voyant un danger imminent, se mirent à crier sur les ivrognes. Malheureusement il était trop tard. L'un d'eux se rangea à temps sur le trottoir; l'autre, atteint par le véhicule, tomba sous les roues qui lui passèrent sur le corps.

Relevé aussitôt, il fut conduit sans connaissance à l'hospice, où on lui prodigua les soins que nécessitait son état qui est encore assez grave, mais qui n'inspire aucune inquiétude.

Le blessé est âgé de 28 ans et célibataire. Le cocher, cause involontaire de ce triste accident, est un très honnête garçon, et de nombreux témoins ont pu constater qu'il était à l'abri de tous reproches.

Du reste, hier soir, on ne pouvait pas faire un pas sans rencontrer un ivrogne. Il est même étonnant que ces sortes d'accidents ne se produisent pas plus fréquemment.

Eh bien ! et la loi sur l'ivresse !....

TERRIBLE ACCIDENT
Jeudi soir, M. Bernard, conducteur des ponts-et-chaussées, en tournée à Fontevault, accompagné du chef cantonnier Dexmier, prit avec celui-ci la voiture du sieur Dron pour rentrer à Saumur.

Après avoir passé Montsoreau, dit la « Petite France », la voiture versa et les deux voyageurs furent très grièvement blessés.

M. Dexmier a, dit-on, le crâne fracturé et plusieurs côtes enfoncées; son état est désespéré.

M. Bernard a reçu également une profonde blessure à la tête, mais on espère qu'elle ne mettra pas sa vie en danger.

La responsabilité de cet accident incombe en partie au conducteur qui, assure-t-on, était pris de boisson.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — C'est ce soir lundi qu'a lieu sur notre scène l'ouverture de la saison théâtrale par la troupe de M. Neveu.

Avec la *Closerie des Genêts*, le public pourra apprécier le talent des principaux artistes de drame et de comédie, en attendant les représentations d'opéra.

Chacun voudra se rendre compte aussi des travaux exécutés dans l'intérieur de la salle et de la création du foyer.

Hier soir, à Angers, on a joué au Grand-Théâtre la *Dame blanche* et au Cirque la *Closerie des Genêts*.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.
Les Concerts populaires de l'Association artistique commenceront le dimanche 17 octobre courant. L'orchestre sera composé de 55 exécutants.

Abonnements pour les 20 concerts de la saison : Stalles de gradins, 100 fr.; loges (la place), 70 fr.; stalles de parquet, 70 fr.; de pourtour, 35 fr.; premières, 29 fr.

Chaque abonné, sur sa demande écrite adressée avant le 40 courant à M. Bordier, aura droit à 10 cartes avec une réduction de 2 fr. pour les stalles de gradins et de 4 fr. par place de loges ou de stalles de parquet.

Les prix des places au bureau sont fixées comme il suit : Loges et stalles de gradins, 8 fr.; stalles de parquet, 5 fr.; de pourtour, 3 fr.; premières, 1 fr. 50; secondes, 0 fr. 50.

Ainsi que nous l'avions annoncé, une revue de toutes les troupes de la garnison d'Angers a été passée, samedi dernier, par le général Lourde-Laplace, sur le champ de manœuvres de la Brisepotière.

Le temps était superbe et les rayons du soleil étaient des plus ardents. Un cuirassier a été désarçonné et n'a pu prendre part à la revue par suite des douleurs qu'il éprouvait; 2 pontonniers et 4 fantassins ont été forcés de sortir des rangs, incommodés par la chaleur; un d'eux est resté un quart d'heure sans connaissance.

La grande chaleur produisant de telles indispositions dans les premiers jours du mois d'octobre ! Le fait est assez rare pour être signalé.

Le *New-York Herald* annonce qu'une forte dépression barométrique atteindra les côtes de France entre le 4 et le 5.

CHATEAUGONTIER. — Le tribunal de police correctionnelle de Chateaugontier vient de condamner en deux cents francs d'amende et aux frais le sieur Postel, rédacteur en chef du *Journal de Chateaugontier*, pour avoir injurié grossièrement M. Guérin de la Roussardière et Bellanger, directeurs d'une feuille conservatrice de cette ville.

LES SABLES-D'OLONNE. — Lundi matin, vers six heures, M. Henri Bourdin, second adjoint des Sables-d'Olonne, s'est fait sauter la cervelle à l'aide d'un fusil de chasse. Il avait attaché la détente à son pied et placé le canon dans sa bouche. La décharge est sortie par derrière la tête. La mort a été instantanée. Il était âgé de 42 ans. On attribue son suicide à des chagrins de famille. On s'opposait à son mariage, qui devait avoir lieu le 16 octobre.

EXPOSITION DE COIFFURES
On sait que la ville de Nantes a organisé diverses expositions, dont nous avons déjà parlé. Le *Phare de la Loire*, passant en revue l'exposition de géographie, cartes, tableaux, livres, etc., signale une partie de cette exposition, qui est à peu près neuve et qui mérite, en effet, la curiosité dont elle est l'objet.

« Nous voulons parler, dit le *Phare*, de la collection des coiffures locales et traditionnelles, dont se parent les femmes de la Bretagne, du Poitou, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Bourbonnais, de l'Auvergne, etc., et de cette autre collection, venue de plus loin et qui a un autre attrait encore que celui de l'originalité, les coiffures de la Lorraine et de l'Alsace. Les premières ont été réunies par les soins de M^{mes} les institutrices de Nantes et du département; les autres nous ont été envoyées par M^{mes} Marnestrel, directrices d'institution à Nancy. Sur chaque coiffe est une note donnant en patois de la contrée la phrase suivante :

« Bonjour tout le monde nous venons de bien loin; mais cela ne fait rien, nous comptons que vous nous recevrez bien. » Est-ce que nous ne sommes pas tous du même pays?... Vous êtes Bretons, nous sommes Lorrains (ou Alsaciens), mais nous sommes tous (et nos cœurs sont toujours) Français, et nous devons nous regarder comme des frères. »

» Trois de ces coiffes attirent plus particulièrement l'attention : l'une est un bonnet de baptême de la vallée de la Sarre; il est brun rayé noir et brodé d'argent. Le bonnet de fête de la vallée de Thann n'est pas moins curieux; il est entièrement brodé en or de deux couleurs et constellé de paillettes. Mais le plus original de tous est un bonnet de femme des environs de Soverne; celui-ci est d'une étoffe épaisse, brodée de grandes fleurs sur fond jaune; tout autour règne une dentelle d'argent à jour.

» Ce n'est pas sans quelque émotion que les visiteurs établissent un rapprochement entre les coiffures de ces heureuses populations bretonnes et celles en usage dans les belles provinces du Rhin et de la Moselle, si françaises de cœur et si injustement arrachées à leur pays. »

Publications de mariage.
Pierre-Ernest-Eugène Travers, journalier, et Célestine Ledan, domestique, tous deux de Saumur.
Jean-Claude-Théodore Prioux, charretier, et Augustine Machofer, sans profession, tous deux de Saumur.
Gustave Thomas, caviste, et Augustine-Eugénie Roges, cuisinière, tous deux de Saint-Florent.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs les *Eaux-de-vie blanches* préparées spécialement pour la conservation des fruits et la fabrication des liqueurs, et vendues 1 fr. 30 le litre; qualité supérieure, 1 fr. 80 le litre pesant 50 degrés.
ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

1887. — L'Almanach illustré des Pêches Suisses est donné gratuitement dans toutes les Pharmacies. Empressez-vous de le demander.

Théâtre de Saumur
DIRECTION R. NEVEU
Lundi 4 octobre 1886,
Ouverture de la Saison théâtrale
DÉBUT DE LA TROUPE DE COMÉDIE
La Closerie des Genêts
Drame en 7 actes, par Frédéric Soulié.
Distribution :
Kérouan MM. Mallet.
Le marquis de Montclair Bernard.
Le général comte d'Estève Huguet.
Georges d'Estève Rima.
Dominique Duchâteau.
Christophe dit Aly Leprieu.
Brias Monval.
D'Avatianne Alexandre.
Pornic Stievenon.
Léona de Beauval M^{me} Duchâtel.
Louise Adam.
Lucile Féal.
Madeleine Valérie.
Perrine B. Mallet.
Mathurine Mallet.
M^{me} de Brias Morelly.
M^{lle} de Brias Juliette.
Marianne Eugénie.
Maclou, vieux mendiant MM. M. Luneau.
François Louis.
Louis Penard.
Paysans bretons, invités.
Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/»

LA LANTERNE D'ARLEQUIN
Illustrée, 10 centimes
PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.
La *Lanterne d'Arlequin* compte six années d'existence. Elle continue avec succès à combattre le bon combat, et chaque jour lui amène de nouveaux amis, de nouveaux lecteurs, qui approuvent son esprit et sa vaillance. Les conservateurs n'ignorent pas les services que peut rendre une publication illustrée, spirituelle et énergique, qui fait, sous une forme amusante et compréhensible pour tout le monde, la critique des abus si nombreux dont ils sont victimes tous les jours. Aussi nous les engageons à s'abonner et à répandre la courageuse *Lanterne d'Arlequin*, qui emploie avec une incroyable adresse cette arme terrible, le ridicule, et qui a, de nos jours, une incontestable puissance.
Sommaire du n^o 288 (3 octobre 1886). Le programme de demain. Le galant Boulanger. La mutilée de Gravelotte. Un centenaire. Le baiser Lamourette. La commission du budget (le budget des cultes). Histoire d'un sous-préfet dans la flanelle et d'une levrette dans un lit de plume.

Marché de Saumur du 2 octobre
Blé semence (l'hect.) Huile de noix. 50k. 125 -
Blé nouveau (l'hect.) 15 75 Graine de trèfle 50k. -
From. 1^{er} q. l'h. 77k. 16 50 - Luzerne. 50k. -
Halle moyenne, 77k. 15 50 - de lin. 50k. -
Seigle 75k. 11 25 Foin (la charr.) 780k. 60 -
Orge 65k. 10 75 Luzerne 780k. 50 -
Avoine 50k. 8 - Paille 780k. 40 -
Fèves 75k. 11 - Amandes en c. 50k. -
Pois blancs 80k. 24 - - cassées 50k. -
- rouges 80k. 20 - Cire jaune. 50k. 190 -
Colza 100k. - Chanvres 1^{er} qualité. -
Chenevis 50k. - - 2^e - -
Farine, culas. 157k. 47 - - 3^e - -

Caisse d'épargne de Saumur.
Séance du 3 octobre 1886.
Versements de 89 déposants (9 nouveaux), 22,242 fr.
Remboursements, 21,655 fr. 60 c.

PROTEIN BROS
FONDÉ EN 1840
L'usage de ce produit, sans lui rien ajouter, rend les vêtements anciens ou récents.
L'opération s'effectue contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS.
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le DIMANCHE 10 OCTOBRE 1886, à deux heures du soir, à Montéglan, commune de Bagnaux, dans une maison dépendant de la succession de M^{lle} Pauline DROUARD.

Il sera procédé à la vente de la récolte, sur pied, de 1 hectare 55 ares de vigne rouge et blanche, en une pièce si-audit lieu de Montéglan.

Au comptant, plus 10 0/0.

Étude de M^e CAILLEAU, notaire à Longué.

A VENDRE

Par adjudication amiable.

En l'étude de M^e CAILLEAU, le JEUDI 21 OCTOBRE 1886, à une heure après midi.

UNE BELLE MAISON

Entre cour et jardin.

Sise à Longué, rue de la Lot Occupée par M. Saussereau, marchand de vins.

Mise à prix: 15.000 fr. Faculté de traiter avant l'adjudication.

On vendrait, avec la maison, fonds et matériel de marchand de vins.

Position avantageuse.

S'adresser audit M^e CAILLEAU.

Étude de M^e PASQUIER, notaire au Puy-Notre-Dame.

PRÉSENTEMENT

UNE MAISON

Avec Remise et Écurie,

A Saumur, Grand'Rue, 12.

S'adresser, pour traiter, à M^e LECOY, avoué, ou à M. LANGLOIS, expert à Saumur. (489)

A VENDRE

Six Chiens courants

Tous bien dressés.

S'adresser à M. Rousse à Souzay.

AVIS

M^{me} ANNE AUBIER, veuve en premières nocces du sieur Henrich CUNTIEN, épouse en second mariage du sieur Émile CHAUGÉ, ouvrier tanneur, ladite dame subergiste, demeurant à Saumur, rue de la Visitation, prévient le public qu'elle ne paiera pas, à l'avenir, les dépenses que pourrait faire ledit sieur CHAUGÉ.

A LOUER PRÉSENTEMENT MAISON

Avec Remise et Écurie

Rue des Boires.

Cette maison se compose de salle à manger, salon, cuisine et trois chambres à coucher.

S'adresser, pour visiter, à M. MOUR-LARD, menuisier, rue de la rue, n^o 21.

A VENDRE UN EXCELLENT PHAËTON D'OCCASION.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Le dimanche 17 octobre, à deux heures après midi, au château de Brézé,

520 BEAUX PEUPLIERS

Divisés en deux lots,

Ci-après désignés.

Premier Lot. — 220

114 pieds, situés sur l'ancienne chaussée d'Asnières.

106 pieds, situés le long du canal, au Pont-de-la-Rivière.

Deuxième Lot. — 300

91 pieds, situés sur la pièce du Gué-Vilain, ferme de Belle-Chasse.

139 pieds, situés dans les marais de Belle-Chasse.

50 pieds, situés sur les pièces de Belle-Chasse.

S'adresser, pour visiter ces différentes ventes, aux gardes de la terre de Brézé, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé. (633)

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande de suite un second clerc. (584)

PONEYS A VENDRE

Rue d'Orléans, 69.

M. HURTAULT a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de voitures et carrossiers qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. CHARVET, peintre en voitures, rue de Bordeaux. (666)

A CÉDER PATISSERIE

Petite ville en Maine-et-Loire.

S'adresser au bureau du journal.

Raccommodages et travaux neufs courants, cousus à la main.

S'adresser, 13, Monté-du-Foit, en face la Retraite.

M. G. BESSON, ex-économiste du Collège de Saumur, muni de bons certificats, demande une place de comptable.

Royal Windsor

REGENERATEUR DES CHEVEUX LE SEUL MÉDAILLÉ



Ce produit par excellence, le SEUL qui rend aux cheveux gris leur couleur naturelle de la jeunesse, arrête leur chute et supprime les pellicules. Exiger sur les flacons les mots: ROYAL WINDSOR. Chez coiff. par un fl. et demi. Envoi franco du prospectus, avec détails et attestations. ENTREPOT, 22, Rue de l'Éclair, Paris. Se trouve à Saumur, chez M. FOURNET, coiff.-parf., 2, r. St-Jean. (680)



ATELIER DE SCULPTURE ET MONUMENTS FUNÉBRES

RUECHE

SCULPTEUR

SAUMUR, rue Beaurepaire, 16, SAUMUR

Tombeaux en pierre, marbre & granit, Caveaux de famille

Atelier en face le Cimetière de Saumur, route de Verrains.

M. RUECHE garantit la solidité de ses travaux, étant connu, du reste, pour faire le mieux et au meilleur marché.

Chapelles couvertes en pierres de toutes provenances, garanties imperméables.

Trente pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Pharmacie A. CLOSIER

20, rue du Marché-Noir, 20,

SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de bandages se prêtent à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blanche, des bas contre les varices, de ceintures en tous genres, de biberons, d'injecteurs et d'irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

SANS PALAIS DENTS NI GROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification — Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Coffre-Fort Incombustible et Incrochetable

DE

B. HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes, des principales Banques et Administrations. — Médillé à toutes les Expositions.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire:

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT												LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL-BELLAY — THOUARS						SAUMUR — BOURGUEIL						SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Expr. soir	Mixte soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir			
Saumur(Orl.)	2 12	6 54	8 28	10 32	1 56	8 34	Loudun	8 42	»	1 53	9 11	»	»	Saumur	3 08	6 55	9 23	1 21	3 28	7 15	10 44		
Saumur(État)	2 48	6 50	8 28	10 30	1 53	8 30	Thouars	6 15	12 40	1 30	4 24	9 12	10 10	St-Martin	»	7 08	9 26	1 33	»	7 37	»		
Nantillyhalte	2 19	7 04	8 37	10 45	2 03	4 15	Montreuil(a)	6 48	12 59	2 03	4 53	9 43	10 29	St-Clément	»	7 15	9 33	1 40	»	7 41	»		
Varr.-Chacé	»	7 18	8 48	10 52	»	4 22	Brézé-s.-Cyr.	6 58	»	2 23	5 03	9 31	10 30	Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 47	»	7 58	»		
Brézé-s.-Cyr.	»	7 18	9 02	11 »	»	4 30	Varr.-Chacé	7 19	»	2 38	5 17	10 09	»	La Mérité	3 31	7 35	9 53	1 57	3 57	7 56	11 22		
Montreuil(a)	2 37	7 31	9 19	11 15	2 21	4 46	Saumur(État)	7 35	1 17	2 51	5 29	10 22	10 47	Angers	3 38	8 23	10 41	2 40	4 20	8 33	11 52		
— (dép.)	2 39	7 38	»	11 24	2 22	4 57	Château-du-Loir	7 49	1 27	3 02	5 40	10 30	10 57										
Thouars	2 57	8 06	»	11 57	2 41	5 23	Saumur(Orl.)	7 48	1 25	3 01	5 38	10 55											
Loudun	»	8 09	»	3 16	3 »	»																	
SAUMUR (ÉTAT) — MONTREUIL — DOUÉ						SAUMUR — VERNANTES — CHATEAU-DU-LOIR						SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS											
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir			
Saumur(Orl.)	6 54	»	8 34	»	Doué	6 22	8 57	11 59	1 37	8 11	Saumur(Orl.)	7 57	1 28	3 04	5 42	10 58	Chât.-d-Loir	4 45	8 01	12 15	12 34	6 34	
Saumur(État)	6 50	8 26	4 09	8 30	Baugé-l-Ver.	6 28	9 07	12 21	1 44	8 20	Vivry	8 12	»	3 16	5 54	»	Noyant-Méon	5 53	9 18	1 10	1 27	7 38	
Nantilly	7 04	8 37	4 15	8 43	le Vaudelnay	6 33	9 16	12 30	1 51	8 30	Blou	8 22	»	3 25	6 03	»	Vernantes	6 17	9 42	»	»	8 »	
Montreuil(a)	7 31	9 19	4 46	9 08	Montreuil(a)	6 44	9 26	12 53	2 01	8 40	Vernantes	8 39	»	3 38	6 14	»	Blou	6 29	9 54	»	»	8 11	
— (dép.)	7 34	9 35	5 »	9 16	— (dép.)	6 58	9 45	1 »	2 23	9 54	Noyant-Méon	9 13	2 16	4 04	6 38	11 44	Vivry	6 38	10 03	»	»	8 30	
le Vaudelnay	7 41	9 46	5 11	9 28	Nantilly	7 35	10 29	1 17	2 51	10 22	Chât.-d-Loir	10 31	3 08	5 09	7 45	12 33	Saumur(Orl.)	6 50	10 15	1 53	2 09	8 30	
Baugé	7 58	9 56	5 20	9 45	Saumur(État)	7 49	10 49	1 27	3 02	10 30													
Doué	8 05	10 03	5 21	9 54	Saumur(Orl.)	7 48	»	1 25	3 01	»													

par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôte-l-Ville de Saumur, 18

LE HAIR

Certifié par l'imprimeur soussigné.